MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général **Délégation à l'encadrement supérieur** **78 rue de Varenne** **75349 Paris SP 07** **01 49 55 47 79**	**Note de mobilité** **SG/DES/2024-16** **09/01/2024**

Date de mise en application : 05/01/2024
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 04/02/2024
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance des postes de directeurs interministériels et directeurs interministériels adjoints (DDI et DDI adjoint) : DDT de l'Isère, DDETSPP de la Lozère, DDPP de la Manche, DDPP adjoint de la Loire-Atlantique.

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(ETS)PP

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus :

EN DDT(M) :

- un poste de directeur départemental interministériel (DDT de l'Isère)
Journal officiel du 05/01/2024 (Texte n° 49)

EN DD-ETS-PP :

- un poste de directeur départemental interministériel (DDETSPP de La Lozère)
Journal officiel du 05/01/2024 (Texte n° 51)

- un poste de directeur départemental interministériel (DDPP de La Manche)
Journal officiel du 07/01/2024 (Texte n° 59)

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDPP de la Loire-Atlantique)
Journal officiel du 07/01/2024 (Texte n° 60)

Modalités de candidature :
Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

La Déléguée à l'encadrement supérieur

Stéphanie Frugère